



AVIS

Objet: Commune de Mersch – Réalisation de 5 forages de reconnaissance dans la zone d'alimentation des captages « An der Baach » (SSC 509-28, SSC 509-29, SSC 509-530, SSC 509-31) et réalisation de fouilles à la pelle mécanique aux alentours de la source « An der Baach 4 » (SSC 509-31) à Beringen – Renouvellement de l'autorisation

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 8 mars 2021, réf EAU/AUT/18/0204/R20.1, concernant le renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/18/0204 pour la réalisation de 5 forages de reconnaissance dans la zone d'alimentation des captages « An der Baach » (SSC 509-28, SSC 509-29, SSC 509-530, SSC 509-31) et réalisation de fouilles à la pelle mécanique aux alentours de la source « An der Baach 4 » (SSC 509-31) à Beringen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 15 mars au 23 avril 2021 inclus.

Mersch, le 11 mars 2021

le secrétaire,

le bourgmestre,

Certificat de Publication

